

Abstract – Groupe 13

Déni de grossesse : « mais comment est-ce possible ? », mieux informer pour déstigmatiser.

Berivan Tas, Elisabeth Tchalovski, Graziela Leite Costa, Nour Jerad, Sarah Benghalem

Introduction

Au Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), le déni de grossesse concerne 2 naissances sur 1000. Selon cette étude, il y a davantage de dénis partiels que de dénis totaux (1). Le déni se dit "partiel" lorsque ce dernier est levé au cours de la grossesse, au contraire du déni "total" qui se poursuit jusqu'à l'accouchement (2). Ce phénomène reste actuellement peu expliqué, raison pour laquelle il est sujet à des représentations sociales diverses et variées (3). C'est un objet de recherche peu investigué, avec références bibliographiques similaires. A titre d'exemple, les mots-clés "denial of pregnancy", inscrits dans le moteur de recherche PubMed au 26.06.19, délivrent 432 études contre 85'637 pour le mot "abortion".

Méthode

A l'aide de la littérature, nous avons défini le déni de grossesse et précisé son contexte en Suisse. Les articles scientifiques choisis constituent une base de ressources commune à toutes. Ensuite, nous avons réalisé des entretiens semi-structurés et multidisciplinaires auprès de 11 acteurs sélectionnés en Suisse romande. Les acteurs sont, dans le domaine bio-médical, un médecin de famille et un gynécologue, dans le domaine de santé psychique, une psychologue et un pédopsychiatre, et dans le domaine social, une assistante sociale, un juriste, une journaliste, un assureur, un historien de la médecine, une représentante d'association et un sociologue. Pour terminer, nous souhaitons opposer le regard des acteurs consultés dans nos entretiens avec le portrait dressé par les médias (articles de journaux, émissions TV et radio). Enfin, nous souhaitons proposer des aménagements, dans le but de sensibiliser nos lecteurs sur le sujet.

Résultats

Les acteurs s'accordent à dire que le déni de grossesse est un phénomène psychique de non-conscience de sa propre grossesse. Il se manifeste, entre autres, par une non-reconnaissance ou mauvaise reconnaissance de signes et symptômes physiques liés à la grossesse. Pour définir le déni de grossesse, certains de nos acteurs utilisent des termes davantage pathophysiologiques dont celui de "maladie" ou de "trouble psychique". Toutefois, un flou plane autour de la temporalité de la définition et de son contenu. Ceci peut être lié au fait qu'il n'existe pas de définition internationale.

Un deuxième élément qui émerge de l'analyse des interviews est que le déni de grossesse concerne toute la population. De plus, ce résultat se reflète dans le fait que quelques-uns de nos acteurs ont pu être confrontés au déni de grossesse tant sur le plan personnel que professionnel, indépendamment de l'activité exercée. Toutefois, les situations concernant les jeunes mamans imprègnent davantage le discours des acteurs rencontrés.

Les intervenants ont décrit le regard de la société sur ces femmes et son intérêt pour leurs situations. Ceci à l'aide d'adjectifs ayant un caractère stigmatisant qui sont : "monstrueux", "incompréhensible", "biaisé", "jugeant", "bizarre", "méchant", "stupide", "scandaleux", "indigne", "choquant", "coupable", "malsain", "voyeur".

Il existe des parallèles entre une grossesse classique et le déni de grossesse. En effet, les acteurs estiment notamment nécessaire que les futures mamans puissent avoir un temps suffisant pour conscientiser leur maternité et accepter leur bébé comme le leur.

L'entretien a questionné sur l'absence de classification internationale du déni de grossesse. Il y a divergence dans les raisons données par les acteurs, tels que la pauvreté des recherches scientifiques, le manque d'intérêts économiques, la volonté de ne pas pathologiser le phénomène, l'inutilité du diagnostic et celle de la prise en charge. Toutefois, certains estiment pertinent de l'inclure afin d'avoir un jargon commun et de valider le vécu de la future maman.

Les acteurs de santé rencontrés, ainsi que les professionnels interviewés sur la Radio-télévision Suisse (RTS) (4), nous signalent que le suivi actuel en Suisse est satisfaisant. Ce dernier actionne un réseau interdisciplinaire performant, contrairement à la France (5, 6).

Discussion

Pour commencer, nous aimerions aborder la question de la stigmatisation des femmes concernées. Ensuite, nous allons discuter des aménagements possibles en vue d'une déstigmatisation.

La caricature de la femme en déni, comme décrit dans nos entretiens, est jeune, inconsciente, mal informée avec un niveau socio-économique bas. Nous pensons que ces préjugés peuvent mener à des inégalités dans le système de soin. De plus, selon nos interviewés et les médias (5), la société accorde une importance particulière et même sacrée à la maternité. Une maman enceinte doit désirer son bébé, avoir un joli ventre rond et partager la bonne nouvelle avec son entourage. La grossesse est investie par la société de valeurs positives (3, 5, 6). Une femme qui dénie sa grossesse, c'est à dire qui refuse son enfant, est forcément une mauvaise mère. Ce sont là des exemples de pensées stigmatisantes auxquels ce travail s'oppose.

Un de nos acteurs a précisé que le déni de grossesse est une question genrée. Au travers de ce travail, nous voulons questionner les stéréotypes liés aux femmes enceintes. Loin de nous l'idée de vouloir stigmatiser, mais nous sommes conscientes de ce risque, notamment par le simple fait que nous sommes 5 femmes à traiter ce sujet. Nous pensons que l'information, notamment au travers des médias, joue un rôle prépondérant dans le processus de déstigmatisation. Informer dans le but de normaliser la situation, afin d'éviter la culpabilisation et non l'inverse.

Comme aménagement essentiel, il y a donc l'information. Mais comment bien informer ? La question est complexe. Qui informer ? La question se complexifie davantage. En effet, face à une population hétérogène et non consciente de leur situation, comment prévoir une sensibilisation ? Afin d'engager la conversation, les aménagements suivants sont proposés par nos acteurs : organisation de "tables rondes", formation de groupe de parole, coordination d'un réseau d'experts, mise en place de formations auprès des professionnels et des écoles.

En parler, c'est bien, mais qu'en est-t-il de la classification du phénomène ? Le déni de grossesse est simplement évoqué comme situation clinique et ne fait pas l'objet d'un diagnostic (2). Toutefois, nos interviewés jugent pertinent d'intégrer une définition internationale du déni de grossesse. Ce 2ème aménagement permettrait la reconnaissance officielle du déni de grossesse. Toutefois, les classifications sont aussi une façon de pathologiser le phénomène et des effets négatifs inattendus ne sont pas à exclure.

Références

- 1 Costa, A. Le déni de grossesse : étude rétrospective au CHUV [mémoire de Maîtrise en médecine, en ligne]. Lausanne : Université de Lausanne ; 2014 [cité le 4 mars 2019]. Disponible : https://serval.unil.ch/resource/serval:BIB_ADFF1FBAE60B.P001/REF
- 2 Pereira de Oliveira, C. « Le déni de grossesse » : une entité clinique valide ? Topique [En ligne]. 2013 [cité le 11 juin 2019]; Volume (123): pages 189 à 207. Disponible : <https://www.cairn.info/revue-topique-2013-2-page-189.htm>
- 3 Janati Idrissi M, Dany L et Libert M. Représentations sociales du déni de grossesse chez les professionnels et futurs professionnels de maternité de la métropole lilloise. DOI : <https://doi.org/10.1016/j.neurenf.2013.09.002>
- 4 Confino, B. Le déni de grossesse expliqué [En ligne]. Suisse : Radio-télévision Suisse ; 2016 [cité le 11 juin 2019]. Podcast audio : 19min04. Disponible : <https://www.rts.ch/play/radio/cqfd/audio/le-denii-de-grossesse-explique?id=5866531>
- 5 Agathe Lecaron. J'ai fait un déni de grossesse - La Maison des Maternelles [En ligne]. France : France 5 ; 2017 [cité le 11 juin 2019]. Vidéo : 69min45. Disponible : <https://www.youtube.com/watch?v=sFZh5mrAsh8>
- 6 Faustine Bollaert. Déni de grossesse : mères du jour au lendemain ! - Ça commence aujourd'hui [En ligne]. France : France 2 ; 2018 [cité le 11 juin 2019]. Vidéo : 63min04. Disponible : <https://www.youtube.com/watch?v=00cBUorvIBI&feature=youtu.be>

Mots-clés

Déni de grossesse, stigmatisation, relation mère-enfant, psychopathologie, prévention, néonaticide/infanticide.

Lausanne, le 27 juin 2019

DENI DE GROSSESSE : «Mais comment est-ce possible ?»

Entre incompréhension et stigmatisation, engageons le dialogue

Berivan Tas, Elisabeth Tchalovski, Graziela Leite Costa, Nour Jerad, Sarah Benghalem

1) Introduction

Déni de grossesse :

C'est quoi ? La méconnaissance de la grossesse par la femme enceinte (1)
partiel : déni levé **avant** l'accouchement (2)
total : déni levé **pendant** l'accouchement (2)

C'est fréquent ? C'est 2 naissances sur 1000 au CHUV (1)

Pourquoi ce sujet ? C'est un phénomène peu expliqué, sujet à des représentations sociales diverses et variées (3)

2) Objectifs

- définir le déni de grossesse et son contexte en Suisse
- comparer le regard des acteurs rencontrés VS médias
- proposer des aménagements afin de sensibiliser nos lecteurs

3) Méthodologie

- revue de littérature
- 11 entretiens semi-structurés et multidisciplinaires
- opposition médias VS acteurs VS littérature

5) Engageons le dialogue !

Essayons de semer trois graines avec les questions suivantes :

1) D'où vient la stigmatisation ?

- la maternité a un caractère sacré
- la caricature de la femme en déni est jeune, inconsciente, mal informée avec un bas niveau socio-économique
- une analogie entre le déni de grossesse, le refus de l'enfant et la mauvaise mère

2) Avec cela, comment déstigmatiser ?

Nous proposons donc plusieurs aménagements ci-dessous pour lutter contre cette stigmatisation de la femme avec déni de grossesse :

- information, dans le but de normaliser, afin d'éviter la culpabilité et non l'inverse
- organisation de tables rondes
- formation d'un groupe de paroles
- coordination d'un groupe d'experts
- formation auprès des professionnels et des écoles

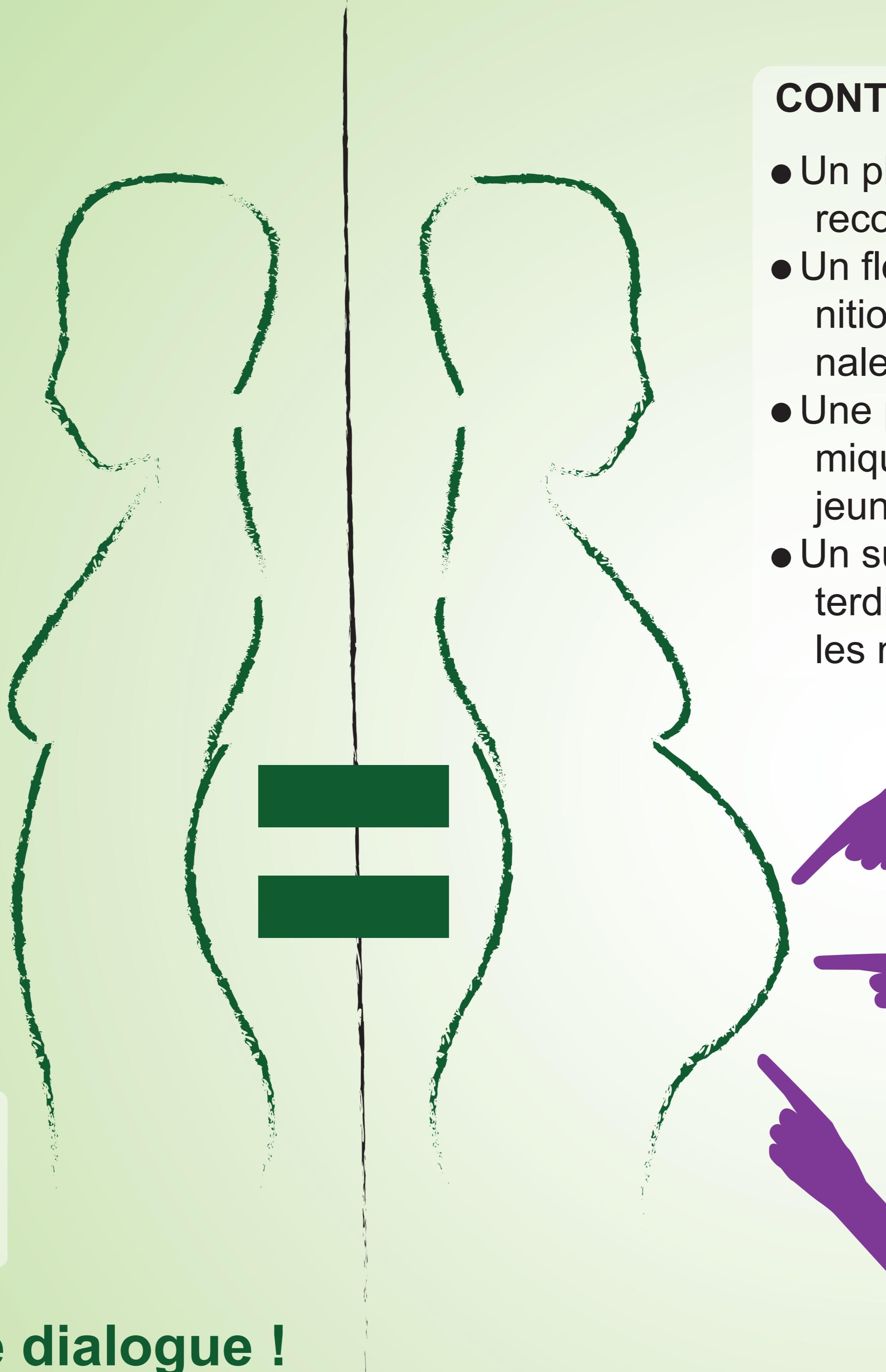
3) Inclure le déni de grossesse dans le DSM ?

POUR :

- + avoir un jargon commun
- + valider le vécu de la future maman
- + devenir un objet de recherche

CONTRE :

- ne pas pathologiser le phénomène
- multifactoriel, impossible à classer
- tabou ?



4) Résultats

CONTEXTE :

- Un phénomène psychique de non conscience et de non reconnaissance physique de sa propre grossesse
- Un flou autour de la temporalité et du contenu de la définition... est-ce lié à l'absence de définition internationale ?
- Une population hétérogène : âge, niveau socio-économique, éducation, ... malgré tout, la situation des jeunes femmes imprègne davantage les discours.
- Un suivi actuel en Suisse satisfaisant via un réseau interdisciplinaire performant, ce qui n'est pas décrit dans les médias français. (5)

STIGMATISATION :

Quel regard de la société ?

«incompréhensible» «bizarre» «indigne»
 «choquant» «biaisé» «jugeant»
 «coupable» «malsain» «scandaleux»

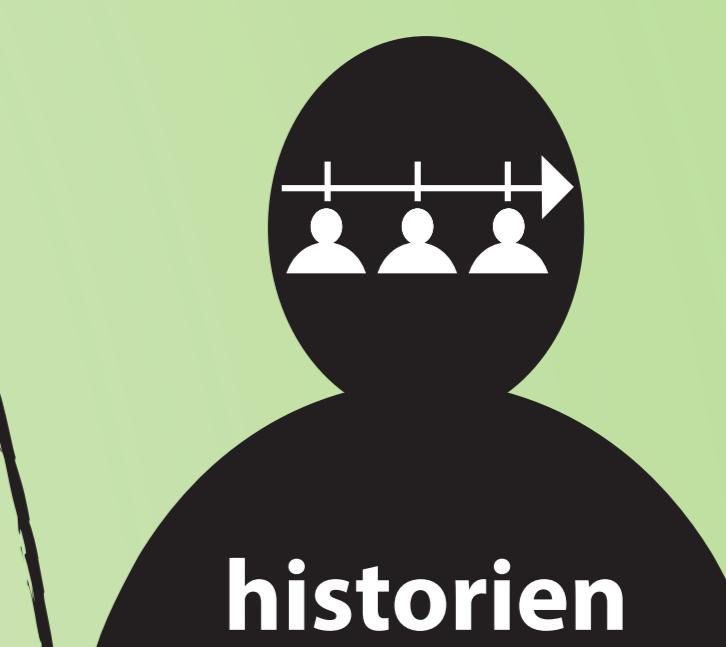
LIEN MÈRE-ENFANT :

Points communs entre grossesse classique et déni de grossesse :

- conscientiser la maternité
- accepter le bébé comme le leur
- 9 mois « de grossesse » nécessaires ?



‘Tant qu'un phénomène n'est pas reconnu par le corps médical, il n'existe pas socialement. ,



‘C'est inimaginable, de l'ordre du «monstrueux»! ,



‘Il n'y a pas de reconnaissance du déni de grossesse en Suisse. ,



‘La maternité est sacrée, n'est que positive et tout doit bien se passer [...], l'associer à autre chose, c'est compliqué dans notre société. ,

Références

- 1 Costa, A. Le déni de grossesse : étude rétrospective au CHUV [mémoire de Maîtrise en médecine, en ligne]. Lausanne: Université de Lausanne; 2014 [cité le 4 mars 2019].
- 2 Pereira de Oliveira, C. « Le déni de grossesse » : une entité clinique valide ? Topique [En ligne]. 2013 [cité le 11 juin 2019]; Volume (123): pages 189 à 207.
- 3 Janati Idrissi M, Dany L et Libert M. Représentations sociales du déni de grossesse chez les professionnels et futurs professionnels de maternité de la métropole lilloise.
- 4 Confino, B. Le déni de grossesse expliqué [En ligne]. Suisse: Radio Télévision Suisse; 2016 [cité le 11 juin 2019]. Podcast audio: 19min04.
- 5 Agathe Lecaron. J'ai fait un déni de grossesse - La Maison des Maternelles [En ligne]. France: France 5; 2017 [cité le 11 juin 2019]. Vidéo: 69min45 ; Faustine Bollaert. Déni de grossesse: mères du jour au lendemain! - Ça commence aujourd'hui [En ligne]. France: France 2; 2018 [cité le 11 juin 2019]. Vidéo: 63min04.

Remerciements
Nous tenons à remercier toutes les personnes interviewées pour leur disponibilité et leur collaboration. Un grand merci également à notre tuteur Manuel Josep Oriol.

Contact
nour.jerad@unil.ch